

	<p>Elèves sous statut scolaire, apprentis de CFA habilités, candidats de la formation professionnelle continue en établissements LV1(B1+)-LV2 (B1) (LVE limitées aux langues enseignées dans l'établissement)</p>	<p>Autres candidats LV1(B1+)-LV2 (B1) ou Langue vivante FACULTATIVE (B1+) (LVFac : Les candidats ne peuvent pas choisir la ou les LVE retenues pour la ou les épreuves obligatoires)</p>
	<p>CCF au cours du 6^{ème} semestre (à partir de février) de la formation organisé par le chef d'établissement</p>	<p>Epreuve ponctuelle organisée par l'académie</p>
	expression orale en continu	
<p>partie 1 5 minutes</p>	<p>Prend appui sur une liste de 3 thèmes proposés par le candidat. Ces trois thèmes ou sujets peuvent relever d'un ou plusieurs des jury domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - celui des projets ou réalisations mis en œuvre par le candidat au cours de sa formation au baccalauréat professionnel ; ex : échange avec une classe de la langue cible, réalisation d'un objet plastique, confectionné - celui de ses expériences professionnelles ou personnelles liées à son étude ou sa pratique de la langue étrangère concernée ; PFMP, séjour linguistique, stage pendant les congés, vacances, séjour dans le pays de la langue cible... - celui de la culture quotidienne, contemporaine ou patrimoniale du ou des pays où la langue étrangère étudiée est par le candidat pouvant s'exprimer sur une œuvre étrangère (œuvre littéraire, picturale, musicale, architecturale, cinématographique, etc.), sur un objet ou produit du design industriel, de la tradition culinaire, de l'artisanat, etc., sur une manifestation ou un événement (artistique, sportif, politique, historique, etc.). 	<p>Prend appui sur un document inconnu par le candidat proposé par le</p> <p>Ce document peut relever de genres différents : image publicitaire, dessin humoristique, photographie, reproduction d'une œuvre citation, proverbe, aphorisme, brève histoire drôle, question invitant le candidat à prendre position sur un thème d'actualité ou un phénomène de société, slogan, titre d'article de presse, etc.</p>
<p>Partie 2 5 minutes</p>	Expression orale en Interaction	
	<p>L'échange prend appui sur la présentation du candidat : questions, demande d'explication, illustrations complémentaires</p>	
<p>partie 3 5 minutes</p>	Compréhension de l'écrit	
	<p>Document authentique inconnu d'un maximum de 15 lignes 4 à 6 questions en français - du sens général au particulier</p>	
	<p>Aucune de ces trois parties n'est précédée d'un temps de préparation</p>	<p>Seule la première partie est précédée d'un temps de préparation de 5 minutes pour structurer la prise de parole</p>

- L'évaluation est établie à partir de la fiche d'évaluation et de notation correspondant à la langue (obligatoire LV1/LV2 ou facultative) présentée.

Spécialités	Epreuves	Session 2010	Session 2011	Session 2012 LV1 et LV2 (secteur des services)
Secteur de la production (Indus.) (LV 1) et Secteur des services (LV1 et LV2)	Epreuve obligatoire	Epreuve écrite organisée par l'académie 2H Coefficient 2	Epreuve écrite organisée par l'académie 2H Coefficient 2	CCF (coefficient 2) Au cours du 6ème semestre (à partir de février) de la formation, organisé par le chef d'établissement. Partie 1 : Expression orale en continu 5minutes : Prend appui sur une liste de 3 thèmes proposés par le candidat. • <u>pas de temps de préparation</u> Partie2 : Expression orale en interaction : 5minutes Partie 3 : Compréhension de l'écrit : 5 minutes document authentique inconnu d'un maximum de 15 lignes. • 4 à 6 questions en français
Restauration	Epreuve obligatoire	Epreuve orale organisée par l'académie 20 minutes de préparation 20 minutes d'entretien Liste de documents non obligatoire / épreuve en salle	Epreuve orale organisée par l'académie 20 minutes de préparation 20 minutes d'entretien Liste de documents non obligatoire / épreuve en salle	CCF (coefficient 3) Au cours du 6ème semestre (à partir de février) de la formation, organisé par le chef d'établissement. Partie 1 : Expression orale en continu 5minutes : Prend appui sur une liste de 3 thèmes proposés par le candidat. • <u>pas de temps de préparation</u> Partie 2 : Expression orale en interaction : 5minutes Partie 3 : Compréhension de l'écrit : 5 minutes document authentique inconnu d'un maximum de 15 lignes. • 4 à 6 questions en français
Pour l'ensemble des spécialités de baccalauréat professionnel	Epreuve facultative	Epreuve orale ponctuelle organisée par l'académie 20 minutes de préparation 20 minutes d'entretien Liste de documents non obligatoire	Epreuve orale ponctuelle organisée par l'académie 15 minutes : 3 parties Partie1 : Expression orale en continu 5minutes : document inconnu par le candidat proposé par le jury • <u>5 minutes de préparation</u> Partie2 : Expression orale en interaction : 5minutes Partie 3 : Compréhension de l'écrit : 5 minutes document authentique inconnu d'un maximum de 15 lignes. • 4 à 6 questions en français	Epreuve orale ponctuelle organisée par l'académie 15 minutes : 3 parties Partie 1 : Expression orale en continu 5minutes : document inconnu par le candidat proposé par le jury • <u>5 minutes de préparation</u> Partie 2 : Expression orale en interaction : 5minutes Partie 3 : Compréhension de l'écrit : 5 minutes document authentique inconnu d'un maximum de 15 lignes. • 4 à 6 questions en français
Section euro L'évaluation est réalisée par un professeur de la langue vivante, assisté autant que possible d'un professeur de la DNL (discipline non linguistique)	Epreuve spécifique Une épreuve orale et une évaluation de la formation du candidat	Epreuve obligatoire organisée par l'académie : 20 minutes de préparation / 20 minutes d'entretien I - A - Première partie : un document non étudié par le candidat durant sa formation, remis par l'examinateur. Ce document est en relation avec la discipline B - Deuxième partie : elle consiste en un entretien qui porte sur les travaux et activités effectués dans l'année dans la discipline non linguistique. II - Évaluation de la scolarité de l'élève au cours de la classe terminale ou de la dernière année de formation dans la discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement dans la langue de la section européenne		En attente d'informations.